

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 1

Vorwort: À nos lecteurs

Autor: Horner, R.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, près Fribourg, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'Imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *A nos lecteurs.* — *Premières notions de méthodologie, l'histoire.* — *Journal d'un jeune instituteur.* — *Partie pratique : Tableau chronologique d'histoire suisse.* — *Correspondances.* — *Avis.*

A NOS LECTEURS

Nos premiers souhaits de nouvelle année nous voulons les adresser aux autorités scolaires du canton de Fribourg.

Nous associant de tout cœur aux sentiments si bien exprimés dans la lettre que nous adresse notre excellent ami, M. le directeur Progin, nous voudrions plus d'union, plus d'entente et plus d'activité de la part de nos autorités à tous les degrés.

Quelque délicat que soit ce sujet, nous avons l'intention de dire ici aujourd'hui à peu près toute notre pensée.

Dans un pays aussi lilliputien que le canton de Fribourg, où presque tout le monde se coudoie et se connaît, on comprend que les mesquines questions des personnalités jouent un rôle prépondérant un peu partout, mais surtout dans le domaine de l'instruction publique. Nous en avons l'expérience : on ne peut toucher à un intérêt scolaire en dehors de ses attributions légales, on ne peut parler d'un règlement, désapprouver une méthode, critiquer un acte quelconque sans éveiller mille susceptibilités, sans se heurter à des individualités, sans provoquer des orages. Pour échapper à toute récrimination, pour se concilier ou conserver les sympathies de tout le monde, il n'y aurait qu'à tout approuver, tout admirer, ou ne rien dire, ne rien faire tout en se réservant le bénéfice des circonstances pour la critique. A chacun le rôle de son goût et de son choix, mais il nous sera sans doute permis de supposer que nos autorités scolaires ne sont ni des gens égoïstes ni des aplatis les uns devant les autres. Or, pour échapper à cette double alternative il faut que chacun ait le courage d'entendre et même d'émettre franchement les

observations que réclament les circonstances. Il faut que nous avertissions à temps l'instituteur qui se fourvoie et que nous encourageons ceux qui se distinguent par leur bonne conduite, par leurs efforts et par leurs succès. Est-il rien de plus égoïste que d'abandonner un pauvre instituteur à lui-même lorsqu'il est en butte à la calomnie, aux tracasseries que lui suscitent souvent la méchanceté de ses élèves ou la grossièreté des parents ? Craignons-nous d'encourir les murmures des communes en réclamant avec énergie une amélioration matérielle en faveur de ceux qui sont insuffisamment rétribués ? N'arrive-il pas que la bienveillance que nous leur témoignons dans nos relations particulières, ne s'inspire que d'un sentiment d'égoïsme et d'une recherche mal saine de popularité ? Dans nos rapports journaliers avec eux, dans nos correspondances, nous informons-nous de leur école, des méthodes qu'ils suivent, des manuels qu'ils emploient, des progrès de leurs élèves, de leurs relations particulières, de leur situation matérielle, de l'emploi de leurs loisirs, toutes choses qui montrent un dévouement sincère et intelligent aux intérêts du corps enseignant ? Hélas ! pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? l'influence que nous donnent nos fonctions, nous la mettons trop souvent au service de nos petites ambitions personnelles, de nos intérêts matériels, au lieu d'en profiter pour le bien, pour le bonheur de l'instituteur et pour l'avancement de l'instruction. Par notre égoïsme, par nos mesquines susceptibilités et quelquefois par notre incapacité, nous nous mettons dans l'impossibilité d'exercer une action fructueuse sur le corps enseignant. Ne porterons-nous pas ainsi une grande responsabilité devant Dieu et devant les hommes ?

Personne n'ignore que sans notre association la grande majorité de nos instituteurs serait livrée aux agissements d'une société exotique qui, par ses tendances, par son esprit, par son organe, est systématiquement hostile à notre foi religieuse et à nos traditions cantonales. Le corps enseignant serait probablement devenu le plus redoutable engin d'opposition à notre religion et à notre gouvernement. Or, quelques-uns de ceux qui bénéficient le plus aujourd'hui, de notre association, ceux qui jouissent en paix des œuvres, des sueurs, des sacrifices des plus dévoués, que font-ils en faveur de cette chère société et en faveur de son organe ? Ont-ils jamais écrits une seule ligne dans le *Bulletin*, dans la seule revue pourtant qui s'occupe chez nous des intérêts scolaires qui leur sont confiés ? Mais coupons court à ces réflexions en souhaitant à nos autorités scolaires toutes les lumières, toutes les ardeurs et tous les succès que réclament leurs fonctions respectives. Puissent ces vœux, quelque désagréables qu'ils puissent paraître, être entendus avec le même esprit que celui qui les a dictés ! Puissent-ils se réaliser pour le bonheur de notre pays !

Il nous reste à répondre aux observations que nous adresse dans sa lettre, notre zélé correspondant du Valais. Il demande

que nous consacrons une plus large place à la partie pratique. Nous le reconnaissons, ce n'est pas la première fois que ce vœu est exprimé et si nous n'y avons pas fait droit, c'est que nous croyons qu'il n'est point justifié. On nous permettra de discuter ici cette question. Libre à ceux qui ne partageraient pas nos vues de répondre à nos arguments. Les colonnes du *Bulletin* leur sont ouvertes.

Il est deux catégories de devoirs auxquelles une revue pédagogique peut, selon nous, donner accès : les devoirs modèles donnés en application d'une méthode nouvelle et les matières pour lesquelles l'instituteur n'a pas encore de traité. C'est ainsi que le *Bulletin* a donné des leçons-modèles de style d'après la méthode analytique si peu connue, des problèmes-modèles sur des sujets pratiques ; tout un traité pratique de leçons de choses, de comptabilité, etc., etc., C'est ainsi encore qu'en application de la méthode d'histoire qu'il expose aujourd'hui, il présentera de petits résumés historiques tels que l'instituteur devrait les composer. Plus tard nous avons l'intention de publier les premières leçons de géographie. Si la partie pratique restreinte dans ces limites nous paraît importante, nous ne faisons, au contraire, aucun cas de ces dictées et de ces problèmes de calcul qui remplissent la plupart des journaux pédagogiques. A nos yeux, ces leçons pratiques favorisent une méthode funeste. Vos écoliers ont-ils, oui ou non, un livre de lecture entre les mains ? S'ils en ont un, comme je le suppose, pourquoi ne pas leur faire préparer leurs dictées dans ce livre de lecture, en leur disant, je suppose : « Demain, ou après-demain, ou dans une demi-heure, je vous dicterai dix lignes empruntées aux pages 16 et 17. » Ne comprend-on pas l'immense avantage des dictées préparées ? Dès lors n'est-ce pas rendre un mauvais service que de leur proposer des dictées que les enfants ne peuvent pas préparer ?

Chaque école doit être pourvue d'un recueil de problèmes conformes à un ordre bien déterminé. Or, pourquoi tenter les instituteurs de rompre, de bouleverser l'ordre qu'ils se sont tracé dans leur programme, tout en faisant perdre inutilement beaucoup de temps aux écoliers ? Vous le voyez, ce n'est pas sans motif que nous ne suivons point l'exemple de beaucoup de journaux pédagogiques. Du reste, nous croyons qu'il est peu, ou même point de revue pédagogique qui consacre une si large place aux questions scolaires proprement dites, aux méthodes, aux procédés pratiques, en un mot, à tout ce qu'il y a de plus essentiel, de plus important à connaître.

Cependant si des instituteurs étaient intentionnés de présenter des leçons-modèles, qui n'aillent point à l'encontre des saines méthodes, nous les accueillerons toujours avec reconnaissance. Que de fois n'avons-nous pas exprimé le désir de voir le corps enseignant participer dans une plus grande mesure à la rédaction du *Bulletin* ? Puisse le *Bulletin* devenir le messager scolaire allant porter à tous le fruit des expériences, les clartés et les nobles sentiments de chacun !

R. HORNER.

